

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 2 décembre 1902, M. Garcia de Acilu, Attaché Diplomatique au Ministère d'Etat d'Espagne, est nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du même jour, M. Martial Drageon, Consul de la Principauté à Toulon, est autorisé à accepter et à porter la Croix de Chevalier de 2^e classe de l'Ordre de Saint-Stanislas, qui lui a été conférée par S. M. l'Empereur de toutes les Russies; la Croix de Commandeur de l'Ordre du Medjidié de Turquie, qui lui a été conférée par S. M. I. le Sultan, et les palmes d'Officier d'Académie qui lui ont été conférées par S. Exc. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de la République Française.

Par Ordonnance Souveraine du 4 décembre 1902, M. Gustave-Egide Van den Broeck, Consul de la Principauté à Anvers (Belgique), est autorisé à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre Pontifical du Saint-Sépulcre, qui lui a été conférée par S. Exc. le Patriarche latin de Jérusalem, et la décoration d'Officier de l'Ordre du Libérateur, qui lui a été conférée par S. Exc. le Président des Etats-Unis de Vénézuëla.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

La Société musicale *l'Accord Parfait* a donné à son tour, dimanche soir, un beau banquet en l'honneur de la Sainte-Cécile. Auprès de M. Charles de Castro, le jeune et distingué président de cette Société, avaient pris place tous les présidents des diverses Sociétés artistiques et sportives de la Principauté, ainsi que M. le chanoine Accica, curé de Saint-Charles et doyen des membres honoraires de *l'Accord Parfait*.

Un menu excellent a été servi dans le cadre fleuri et superbement décoré de la grande salle à manger de l'hôtel Bristol.

Au dessert, S. Exc. M. le Gouverneur Général a tenu, comme il l'avait fait pour les précédents banquets analogues, à venir prendre place au milieu des convives. Son entrée a été saluée par *l'Hymne Monégasque*, que les jeunes guitaristes et mandolinistes ont remarquablement exécuté et qui a été très applaudi.

M. Charles de Castro, prenant la parole, a porté d'abord un toast, acclamé, à S. A. S. le Prince,

à S. A. S. le Prince Héritaire et à la Famille Souveraine. Remerciant ensuite S. Exc. M. le Gouverneur Général de sa visite, il a levé son verre à sa santé et à celle de M^{me} Olivier Ritt. En termes très heureux, il a également porté des toasts en l'honneur de M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, et de sa famille; des présidents de toutes les Sociétés locales; de M. Camille Blanc et de l'Administration de la Société des Bains de Mer; de M. Bonino, le dévoué chef de musique de *l'Accord Parfait*; enfin, des journaux représentés au banquet.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a répondu par une improvisation charmante, au cours de laquelle, après avoir rappelé le passé d'honneur et de dévouement, de la famille à laquelle appartient le jeune président de *l'Accord Parfait*, il a félicité celui-ci de ses heureux débuts et s'est applaudi de voir tous les autres présidents de Sociétés groupés autour de lui. Et, constatant avec joie ce véritable « accord parfait », Son Excellence boit à la santé de tous les membres des Sociétés locales ainsi qu'à leurs familles.

M. le chevalier de Loth, M. le chanoine Accica, M. Félix Gindre, M. Bernard Tréglià et M. Jules Michel ont successivement porté des toasts empreints des mêmes sentiments de confraternité et de bonne harmonie. Puis la soirée s'est fort agréablement terminée par un concert dirigé par M. Bonino, et au cours duquel on a particulièrement applaudi trois jeunes solistes qui ont joué de la mandoline et de la guitare en véritables virtuoses

M. Beau, inspecteur des Messageries Maritimes de France, était cette semaine de passage dans la Principauté, où il est descendu à l'hôtel de Paris.

Les compositeurs Célega et Justin Clérice sont arrivés depuis quelques jours à Monte Carlo.

Le pavillon de la Société des Régates de Monaco doit être représenté, dans la prochaine course où sera disputée la Coupe du Club Nautique de Nice, par trois champions: le *Monaco*, le *Monte Carlo* et le *Sidi-Kaïssa*, qui, conformément au règlement de cette intéressante épreuve, ont été engagés dès la fin d'octobre dernier.

Le troisième concert classique, qui a eu lieu jeudi dernier au Casino de Monte Carlo, a été un pur régal pour tous les amateurs de musique ancienne et moderne. La salle était presque comble et on est heureux de voir, à chaque nouvelle audition, augmenter l'affluence de ce public de choix, dont une grande partie vient régulièrement, chaque jeudi, de toutes les villes de notre littoral pour ne pas manquer à ces beaux concerts classiques qui sont une des gloires artistiques de notre pays.

L'interprétation des divers morceaux portés au programme a été impeccable; commencé par

l'ouverture d'*Egmont*, page admirable inspirée à Beethoven par son culte pour Goethe, le concert s'est continué par la puissante et si poétique *Symphonie en ré mineur* de César Franck, le génial et si regretté compositeur français. A la seconde partie, ont été successivement goûtés par nos dilettantes: la *Jeunesse d'Hercule* qui passe pour le meilleur des poèmes de Saint-Saëns: la ravissante pastorale que Richard Wagner écrivit sous le titre de *Siegfried-Idylle*, à l'occasion de la naissance de son fils à Triebtschen; enfin l'éblouissante ouverture du *Carnaval*, de Dvorak, dont c'était la première audition, et qui servit dignement de bouquet à cette belle séance de grand art.

Nous ne pouvons que renouveler, à M. Léon Jehin et à ses remarquables instrumentistes, nos vives félicitations et joindre nos applaudissements à tous ceux dont le public souligna chaque exécution de ces chefs-d'œuvre symphoniques qui furent écoutés au milieu d'un silence recueilli et admiratif.

Après les amusantes représentations qui viennent d'avoir lieu, des *28 Jours de Clérette*, de *Mam'zelle Nitouche* et de *Véronique*, la direction actuelle de la scène de Monte Carlo nous promet pour vendredi prochain la première de la *Belle Hélène*, le toujours réjouissant opéra-bouffe d'Offenbach, monté très brillamment et interprété par les bons artistes qui ont nom Dambrine, Polin, Maurice Lamy, Poudrier, M^{mes} Thévenet, Malza et Oryan.

Comme chaque année, au début de notre saison hivernale, a eu lieu, ces jours-ci, l'inspection des voitures de place. Tous les attelages ont été examinés avec soin, sur la place du Canton, par une Commission que présidait M. Hennequin, commissaire central, assisté de M. Hugon, vétérinaire. On a constaté avec satisfaction la bonne tenue et même, pour la plupart, l'élégance très correcte de ces voitures.

Dans ses audiences des 2 et 5 décembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après:

Beau Alexandre, né à Apremont (Haute-Saône), le 13 octobre 1882, tonnelier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Rovere Jean-Baptiste, né à Vicaforte (Italie), le 22 juin 1873, ferblantier, demeurant à Vintimille, vingt-neuf jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Verrier Théophile-Edouard, né à Saint-Antoine (Isère), le 16 mai 1866, pâtissier, demeurant à Saint-Michel-de-Saint-Jouart (Isère), six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Olive François-Auguste, né à Narbonne (Aude), le 13 octobre 1864, cultivateur, sans domicile fixe, un mois de prison et 16 francs d'amende pour outrages par paroles à un agent de la force publique et ivresse manifeste.

Jeudi 11 décembre 1902, à 2 heures et demie

4^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. Léon JEHIN

Au Printemps, ouverture..... Goldmark.
Symphonie en sol mineur (1^{re} audition).. Ed. Lalo.
La Belle au bois dormant, poème symphonique. Alf. Bruneau
(Première audition).
Prélude à L'Après-midi d'un Faune.... Cl. Debussy.
(Eglogue de Stéphane MALLARMÉ).
Deux Danses symphoniques..... Edw. Grieg.
Tannhäuser, ouverture..... R. Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

XXXIII^e ANNÉE. — SAISON 1902-1903

Programme des Concours Tri-Hebdomadaires

Offerts par l'Administration des Bains de Mer de Monaco

Lundi 15 décembre. — Prix d'Ouverture (handicap), 500 francs.
Mercredi 17 décembre. — Prix d'Hiver (handicap), 500 fr.
Vendredi 19 décembre. — Prix de Décembre (handicap), 500 francs.
Lundi 22 décembre. — Prix de Noël, 500 francs.
Mercredi 24 décembre. — Prix du Stand (handicap), 500 francs.
Vendredi 26 décembre. — Prix Lonhienne (handicap), 500 francs.
Lundi 29 décembre. — Prix Soragna, 500 francs.
Mercredi 31 décembre. — Prix de Janvier (handicap), 500 francs.
Vendredi 2 janvier 1903. — Prix Briasco, 500 francs.
Lundi 5 janvier. — Prix Verdavaine (handicap), 1,000 fr.
Mercredi 7 janvier. — Prix Saint-Trivier (handicap), 1,000 francs.
Vendredi 9 janvier. — Prix Gajoli, 1,000 francs.
Lundi 12 janvier. — Prix Curling (handicap), 1,000 fr.
Mercredi 14 janvier. — Prix Hall (handicap), 1,000 fr.
Vendredi 16 janvier. — Prix Journu, 1,000 francs.
Lundi 19 janvier. — Prix Moncorgé (handicap), 1,000 fr.
Mardi 20 janvier. — Prix des Myosotis (handicap), 1,000 fr.
Jeudi 22 janvier. — Prix des Hortensias, 1,000 francs.
Samedi 24 janvier. — Prix H. Grasselli (handicap), 1,000 francs.
Lundi 26 janvier. — Prix de l'Adour (handicap), 1,000 fr.
Jeudi 29 janvier. — Grande Poule d'Essai, 3,000 fr. et une Médaille d'or.
Vendredi 30 et samedi 31 janvier. — Grand Prix du Casino, un Objet d'Art et 20,000 francs.

Lettre de Paris

Paris, 8 décembre 1902.

Le froid sévit durement sur Paris et ses environs. Les « faits divers » des journaux quotidiens enregistrent chaque jour de nouvelles victimes, et nous ne sommes pas encore à la date fixée par le calendrier pour le commencement officiel de l'hiver!... Depuis de longues années, on n'avait si prématurément vu tomber tant de neige, et les habitudes mondaines en sont modifiées. Tandis que les uns rentrent à la hâte de la campagne et que se ferment les châteaux auxquels on préfère la vie plus confortable des grandes demeures bien chauffées de la Capitale, d'autres encore plus frileux hâtent le moment annuel de leur départ pour la Côte d'Azur. Les sportsmen ne seront pas les derniers à partir, car les dernières réunions sportives de l'année, empêchées par le gel et le verglas n'auront pas lieu. Il n'y a que les infortunés de ce monde qui sont véritablement à plaindre en ce moment. Ceux-là n'ont, hélas! pas la ressource de prendre le train pour aller se réchauffer au beau soleil du Midi!... Que les fortunés ne l'oublient pas et qu'ils prélèvent généreusement sur leur budget de plaisir l'obole destinée à soulager les misères que va causer la saison qui vient de s'annoncer si rudement!

Une des curiosités mondaines de cette semaine a été et est encore la vente, à la salle Drouot, des bijoux et objets d'art de Wanda de Boncza, la jolie comédienne du Théâtre Français, qu'une mort prématurée a enlevée à l'admiration et à l'adoration des nombreux fervents de son réel mérite artistique et peut-être plus encore de sa beauté.

Ce don, parfois funeste, de la beauté, elle l'eut certes entre toutes, mais il faut savoir gré à sa mémoire de ne s'y être point tenue et d'avoir fait effort pour se hausser jusqu'au

talent. Ce n'était pas dans sa vie brillante un mince mérite. Célimène à la scène, elle était mieux encore Célimène à la ville. Elle excellait en ce rôle plus que nous ne le pouvons soupçonner, tant elle entourait de mystère une intimité dont la mort viola les secrets. Ils sont étalés en ces cascades de perles dont les écrins sont ouverts aux folles convoitises, dans le ruissellement prodigieux de ces diamants plus nombreux que ne le furent les étoiles de ces mille et une nuits. Toutes les offrandes à l'humaine divinité sont étalées au grand jour et disent la foule de ses adorateurs.

Pour elle, le charriot de Thespis ne roula qu'au pays du Tendre, et sa fortune s'édifia rapide dans une vie élégante et calculée qui sut allier l'indépendance au profit, sans faute de geste et sans erreur de cœur. Je ne sais point si jamais, en souvenir des créations théâtrales qu'elle fit et des grands rôles dont elle tint l'emploi, on la donnera en exemple aux actrices à venir : elle pourra, à tout le moins, servir de modèle aux autres. On ne mène pas sa barque avec une hardiesse plus prudente. Elle se tint à distance du scandale, de la dissipation, de l'excentricité, et nous apparut comme une idole, chaque jour plus chargée d'offrandes et qui n'avait qu'à sourire pour trainer, victorieuse, tous les cœurs après soi.

Ils lui furent reconnaissants. Lorsqu'après l'amour, la mort en eut ouvert les portes, on pénétra, il vous en souvient, comme dans une chapelle vaste et déserte. La jolie morte reposait dans son grand lit de guipure brodé de roses de mai, et c'était autour d'elle un lourd silence que nuls sanglots ne troublaient. Un vieux prêtre seulement, un ami de son enfance, à son chevet disait les dernières prières.

Puis vinrent, effarés, les créanciers qui parlaient haut de leurs factures en souffrance, et ne pardonnaient pas à la cliente fastueuse d'avoir succombé, dans les trois jours, au mal qui la terrassa. Ils déblatéraient contre la triomphante qui les avait vus si humbles, si obséquieux à ses ordres : ils lui tenaient rigueur de leur échapper — proie si précieuse avec ses appétits de luxe et sa fièvre des bijoux.

Il y avait bien dans la maison de gros meubles solides, d'un art un peu rude, dont ils eussent souhaité d'entr'ouvrir les portes, mais la cire rouge du juge les scellait. Que cachaient-ils en leurs flancs austères? On sait ce qu'ils eussent caché chez une Marie Dorval ou chez une Déjazet : des bouquets fanés, de vieux gants, un mirilton de la foire de Saint-Cloud et des billets débordants de passion, vingt fois baisés et rebaisés. Combien autre fut la moisson chez la jolie Wanda. Les gens de loi ouvrirent les meubles secrets et reculèrent éblouis. C'était la Californie et c'était Golconde.

L'admiration s'était faite prodigieuse, l'adoration s'était ruinée. Elle, ordonnée et précise, avait emmagasiné ses richesses, et dans le meuble discret où les grandes amoureuses cachent leurs billets doux, elle avait empilé, comptable adroite, ses billets bleus.

On s'explique ainsi qu'au cours de sa vie si brève elle n'ait point donné à l'Art sa part de temps et de sacrifices. Les hommages à sa seule beauté se multipliaient sous ses pas et elle ne leur était point indifférente. Plus soucieuse de l'éclat de ses faveurs que de son talent, elle avait plus de joie des feux de ses diamants que de ceux de la rampe, et sa grâce délicate et fine se noyait dans le Pactole qui traversait sa destinée.

Des millions! Des millions! En dix ans, sans tapage, sans scandale, sans effronterie, sous la caution de son titre de comédienne de la première scène du monde, elle avait réalisé cette fortune. Peut-être eut-il mieux valu pour l'Art que la morte d'hier eût été moins belle, mais après tout, est-on bien maître de sa destinée, et la Beauté n'est-elle pas, en somme, la forme la plus éternellement classique de l'Art!... L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Les variations du Soleil. — Il y a une certaine périodicité, comme on sait, dans les phénomènes solaires. A de certains moments, qui peuvent d'ailleurs avoir une durée assez considérable, le soleil émet plus de chaleur ; à d'autres qui peuvent être prolongés, eux aussi, il en émet moins. A quoi tient cette périodicité? Un météorologiste allemand, M. F. Hahn, s'est posé la question, après beaucoup d'autres, et il la résout en tenant compte d'un facteur dont l'astronome américain, Langley, paraît seul s'être préoccupé sérieusement. Ce facteur, c'est l'atmosphère du Soleil, et sa puissance d'absorption des rayons lumineux et thermiques émis. Privé de son atmosphère, le Soleil nous enverrait — et enverrait partout — le double de la chaleur qu'il rayonne. Et, d'autre part, si l'atmosphère du Soleil, avait un

pouvoir absorbant plus considérable, la quantité de chaleur rayonnée diminuerait très sensiblement. C'est à tel point que si le pouvoir absorbant de l'atmosphère solaire augmentait de 25 p. 100, la température de la surface de la terre baisserait de 30°. Il est très probable, d'après M. Hahn, que le pouvoir absorbant de l'atmosphère du Soleil varie. Il est tantôt plus faible, tantôt plus fort : et sans doute il se produit des alternances incessantes qui s'appellent mutuellement et forcément. D'autre part, la production de chaleur par le Soleil peut varier : celle-ci est due à la contraction de la matière du Soleil, d'après Helmholtz, mais cette contraction peut n'être pas continue, elle peut procéder par soubresauts. Il y a donc deux raisons au moins pour que la quantité de chaleur émise par le Soleil varie.

Une lunette géante. — Cet instrument, projeté par M. Todd, aurait un objectif de un mètre et demi de diamètre, pour une longueur focale à peu près égale à celle de la grande lunette de l'Exposition de Paris, soit une soixantaine de mètres. Mais M. Todd en revient au dispositif à tube mobile. L'originalité de l'appareil consisterait dans le fait d'enfermer la moitié inférieure du tube dans une gigantesque sphère, mobile en tous sens au moyen de manipulateurs électriques. Ces derniers se trouveraient sous la main de l'observateur, qui prendrait lui-même place dans la sphère. Les dépenses sont évaluées à 1 million et demi de francs.

Exposition internationale de photographie.

— Une exposition internationale de photographie sera ouverte à Moscou, au printemps de l'année prochaine. Elle comprendra les sections suivantes : 1° Photographie scientifique ; 2° Photographie artistique ; 3° Photographie appliquée à l'impression ; 4° Travaux sur la photographie ; 5° Applications techniques de la photographie ; 6° Photographie considérée comme une industrie spéciale.

La fabrication des locomotives des États-Unis.

— D'après Scientific American, il existe aux États-Unis 28 usines pour la fabrication des locomotives, représentant un capital de 200 millions de francs. Ces 28 usines ont construits 2,774 locomotives de toutes classes et d'une valeur globale de 135 millions de francs, alors que pour 1890 la production de 19 usines avait été de 2,409 locomotives, d'une valeur de 100 millions de francs ; 272 locomotives ont, en outre, été construites dans les ateliers des Compagnies de chemin de fer, ce qui représente un total de 3,046 locomotives d'une valeur de 150 millions pour 1900.

Le prix des locomotives a notablement augmenté. En 1890, le prix moyen pour 2,409 locomotives ressortait à 40,995 francs, tandis qu'en 1900 il ressort à 48,885 fr., soit une augmentation de près de 20 p. 100. L'augmentation du nombre de locomotives construites tient à l'augmentation des exportations ; en 1890, le nombre des locomotives destinées à l'étranger n'avaient été que de 161 ; en 1900, il a été de 525.

En 1900, c'est l'État de Pensylvanie qui tient la tête de la production avec 48,2 p. 100 de la valeur totale ; New-York vient ensuite avec 27 p. 100, et le New-Jersey prend la troisième place ; en 1890, la Pensylvanie fournissait déjà 44,6 p. 100 de la valeur totale des locomotives américaines.

Le verre armé.

— Dans une conférence devant la Société des Ingénieurs civils, M. L. Appert expose qu'on a pu utiliser la propriété que possède le verre de se souder à chaud avec certains métaux et particulièrement avec le fer, à l'état de fer pur ou d'acier. Cette propriété a permis d'obtenir un produit offrant de grandes qualités de résistance et désigné sous le nom de verre armé. Ce produit est caractérisé par l'introduction dans la masse de verre d'un réseau de fer ou d'acier placé à égale distance de chacune des faces de la feuille de verre.

Pavage en granit.

— Un nouveau système de pavage en granit fondu vient de faire son apparition en Amérique. La chaussée ainsi établie présenterait évidemment sur le macadam, la pierre ou le bois d'Australie l'avantage d'une grande résistance. Pour l'établir, on réduit en poudre le granit naturel au moyen de puissants

broyeurs et on met cette poudre dans des fours spéciaux qui permettent d'atteindre une température de 1,700°. Le granit une fois fondu est découpé en blocs cubiques d'une très grande finesse de grain.

Alliages de cuivre et de manganèse. — M. Lewis étudie dans le *Journal of the Society of Chemical Industry* les alliages de cuivre et de manganèse. L'adjonction de manganèse au cuivre fournit une série d'alliages utilisables industriellement tant que le pourcentage du premier de ces métaux reste inférieur à 30; au-delà de cette proportion, les alliages deviennent cassants et instables.

Le poids spécifique des alliages décroît à mesure qu'augmente la proportion de manganèse, tandis que les points de fusion se relèvent d'une façon générale entre 15 et 40 p. % de manganèse. La résistance à la tension augmente avec la quantité de manganèse jusqu'à ce que la proportion de ce métal atteigne 26,24 p. %; à partir de ce point, il y a décroissance.

La microstructure du cuivre n'est pas matériellement altérée par l'addition du manganèse jusqu'à la proportion d'environ 10 p. %; à ce moment les gros cristaux de cuivre sont remplacés par des petits cristaux de l'alliage des deux métaux. Ces cristaux persistent jusqu'à ce que la proportion de manganèse soit de 54 p. %, moment à partir duquel apparaît un nouvel alliage d'une remarquable dureté.

L'alliage à 1 p. % de manganèse a été employé pour les tubes de chaudières de locomotives et résiste à la corrosion.

LETTRES ET ARTS

Le futur Lyrique de Paris. — La question de la création à Paris d'un théâtre lyrique va revenir devant le conseil municipal. M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, vient, d'après *le Temps*, en son nom et au nom de quelques autres personnes, de saisir la ville de Paris d'un projet nouveau dont voici les données principales : Le théâtre serait « populaire » et exclusivement lyrique; on y interpréterait les chefs-d'œuvre musicaux de tous les pays. Tout d'abord, M. Carré et ses amis, qui ne pouvaient se passer du concours de la Ville avaient demandé que celle-ci leur accordât gratuitement les terrains nécessaires pour construire le théâtre. Mais cette combinaison est abandonnée, et les auteurs du projet demandent maintenant au conseil une subvention annuelle de 100,000 ou de 120,000 francs pendant une durée de cinquante ans. Cette subvention représenterait l'intérêt et l'amortissement du capital nécessaire — ce serait, en l'espèce, l'Hippo-Palace de la rue Caulaincourt. Au bout de 50 ans, l'immeuble et les terrains appartiendraient à la Ville. Le conseil, jusqu'à présent, n'est saisi que d'une question de principe. Veut-il et peut-il accorder une subvention dans ces conditions? Si oui, les détails de l'exploitation du théâtre lyrique feront l'objet d'une étude spéciale et un projet de convention sera établi.

Au Théâtre d'Orange. — La commission ministérielle du Théâtre antique d'Orange s'est réunie dernièrement sous la présidence de M. le sénateur Guérin. Étaient présents : MM. Deluns-Montaud, Bernheim, d'Estournelles de Constant, Claretie, Mariéton, Th. Reinach, Niel, Devise, Formigé, Formentin, Béraud, Desmontiers, etc. Un projet a été émis tendant à régler définitivement la situation réciproque de la ville d'Orange, propriétaire, et de la commission, protectrice et restauratrice du monument romain, en vue des représentations officielles prochaines. Comme ces dernières années, les artistes des théâtres nationaux y participeront seuls. M. Jules Claretie ayant bien voulu promettre de s'intéresser particulièrement aux prochaines représentations classiques proposées par M. Paul Mariéton, il est vraisemblable qu'elles auront lieu fin juillet 1903, avec le concours de la Comédie-Française. M. le maire d'Orange a consenti à prêter le théâtre romain à plusieurs directeurs pour la saison 1903; mais il l'a formellement réservé du 15 juillet au 15 août à la Société des amis du théâtre antique que préside M. Mariéton.

A la Scala de Milan. — Les actionnaires du théâtre de la Scala de Milan, dont le duc Visconti di Modrone était le président, se sont réunis d'urgence à l'annonce de sa mort et ont décidé de faire faire par le peintre Vanotti un grand portrait du duc, qui sera placé dans le foyer du théâtre, « afin de perpétuer la mémoire du gentilhomme illustre auquel on doit la résurrection de ce théâtre ». Le portrait sera prêt pour l'ouverture de la saison. D'autre part, sur l'initiative du directeur général, l'ingénieur Gatti-Casazza, une souscription a été ouverte parmi le personnel de la Scala, dans le but de placer aussi au foyer un écusson artistique qui rappelle l'œuvre bienfaisante du duc en faveur de la Scala et la reconnaissance de ce personnel. Enfin, sur l'initiative du chef d'orchestre, M. Arturo Toscanini, d'accord avec tous les artistes et avec la direction, un service funèbre à la mémoire du duc sera exécuté avec le concours des masses chorale et orchestrale du théâtre.

MARINE ET COLONIES

L'expédition antarctique écossaise. — Dans un mémoire présenté à l'Association britannique pour l'avancement des sciences, M. Bruce donne quelques renseignements sur l'expédition écossaise qui doit explorer les régions antarctiques et s'occuper surtout d'océanographie et de météorologie.

Le navire qui servira pour l'expédition est une ancienne baleinière norvégienne *Hekla*, aménagée spécialement en vue du voyage antarctique et qui a reçu le nom de *Scotia*; c'est un navire d'environ 400 tonnes, il a 42 m. 67 de long sur 8 m. 84 de large et 4 m. 57 de tirant d'eau. Quoique ce soit un voilier, il porte une machine pouvant assurer sa propulsion à la vitesse de 8 nœuds. L'expédition sera dirigée par M. Bruce et l'état-major scientifique comprendra six personnes : MM. Rudmos Brown comme botaniste, Mossman comme météorologiste, Pirie comme médecin et géologue, Wilton comme géologiste, et deux jeunes savants.

La *Scotia* gagnera de suite l'Atlantique du Sud et s'avancera aussi loin que possible, au cours du prochain été antarctique. L'hiver de 1903 sera utilisé à des travaux d'océanographie au nord des glaces et, si les fonds le permettent, un nouveau voyage vers des latitudes plus élevées sera tenté l'été suivant.

VARIÉTÉS

UN AMOUR DE RICHARD WAGNER

On sait que Richard Wagner s'est séparé de sa première femme, Minna Planer, en 1838, sans aucun éclat, et qu'il a continué à lui assurer l'existence jusqu'à sa mort, malgré les grands embarras d'argent où il se trouvait si souvent. Or, une lettre de Wagner qu'une revue allemande vient de publier après la mort toute récente de M^{me} Mathilde Wesendonck (1), la grande amie du maître, nous donne une explication intéressante de cette rupture subite qui eut lieu entre Richard Wagner et sa femme. Celle-ci s'était évidemment aperçue que son mari adorait M^{me} Wesendonck, sa protectrice, et avait un jour par jalousie ouvert une lettre qu'elle lui adressait. L'artiste ne put pardonner à sa femme cet acte indélicat et résolut immédiatement de se séparer d'elle « avec bonté et amour », comme il écrivait à sa sœur (2). Dans une autre lettre, datée du mois d'août 1838 et écrite à Genève, Wagner expliquait ainsi à cette même sœur la mesure rigoureuse à laquelle il s'était arrêté :

Chère Claire,

Je t'avais promis des détails sur les causes de la démarche décisive que tu me vois entreprendre et je te communique tout ce qu'il faut pour que tu puisses répondre à tous les racontars, qui d'ailleurs me laissent absolument indifférent.

Ce qui m'a, pendant ces six dernières années, soutenu,

(1) Une courte nécrologie de M^{me} Wesendonck a paru dans le *Ménestrel* (N° 38, du 21 septembre 1902).

(2) Cette sœur Clara, qui était son aînée, a été pendant quelque temps artiste lyrique. Elle s'est mariée avec le baryton Wolfram, qui a quitté plus tard la scène et s'est fixé à Chemnitz (Saxe).

consolé et surtout fortifié aux côtés de mon épouse Minna malgré les divergences énormes de nos caractères et nos natures, c'est l'amour de cette jeune femme qui s'est rapprochée de moi, d'abord longtemps hésitante, pleine de doutes et de timidité, mais ensuite de plus en plus décidée et rassurée. Comme il ne pouvait pas être question d'union entre nous, notre inclination profonde prenait le caractère triste et résigné qui éloigne tout sentiment bas et commun et qui n'a d'autre source de joie que le bien-être de la personne aimée. Dès les premiers temps de notre connaissance, elle s'est occupée de moi sans cesse avec la plus grande délicatesse, et a obtenu de son mari, de la façon la plus courageuse, tout ce qui pouvait alléger ma vie.

Il est évident que celui-ci devait, en face de la sincérité absolue de sa femme, se sentir pris bientôt d'une jalousie toujours croissante. La grandeur de M^{me} Wesendonck consista alors en ceci, qu'elle tint son mari constamment au courant de son cœur et l'amena peu à peu à renoncer complètement à elle. On peut facilement s'imaginer quelles luttes et quels sacrifices cela dut coûter; ce qui a rendu possible le succès ne pouvait être que la profondeur et l'élévation de son amour libre de tout égoïsme, qui lui donnait la force de se montrer à son mari si grande, que celui-ci, après une menace de sa femme de se donner la mort, fut enfin obligé de renoncer à elle et de lui prouver son amour inaltérable en partageant ses soins pour moi. Il s'agissait aussi pour lui de conserver une mère à ses enfants, et c'est précisément à cause de ces enfants, qui formaient l'obstacle le plus insurmontable entre elle et moi, qu'il accepta la situation avec résignation. Pendant qu'il était dévoré par la jalousie, sa femme a pu obtenir de lui qu'il m'obligeât souvent, comme tu le sais. Et finalement, lorsqu'il s'agit de me procurer, selon mon désir, une petite maison avec jardin (1), c'est encore elle qui le détermina, après des luttes inouïes, à m'acheter une belle propriété près de la sienne.

Ce qui est le plus merveilleux, c'est que je n'avais jamais eu une idée des luttes qu'elle soutenait pour moi. Son mari devait, par amour pour elle, se montrer envers moi toujours aimable et serein; jamais une mine renfrognée ne devait me dévoiler l'état de son âme; le ciel devait toujours planer au-dessus de ma tête, clair et sans nuages; le chemin devait être doux et facile partout où j'allais. Ce succès inouï a été obtenu par l'amour superbe de cet être si pur et si noble; et cet amour, qui était toujours resté entre nous non déclaré (2), dut enfin se manifester clairement lorsque j'écrivis l'année passée *Tristan*, que je lui donnai. Pour la première fois elle perdit alors l'empire qu'elle avait sur elle-même et me déclara qu'elle allait mourir.

Pense donc, chère sœur, ce que cet amour me devait être après une vie pleine de fatigues et de souffrances, d'exil et de sacrifices, comme la mienne. Mais nous avons reconnu tout de suite que nous ne pouvions penser à une union. Nous avons donc renoncé à tout désir égoïste; nous avons souffert, mais nous nous aimions.

Cet extraordinaire document humain compte parmi les plus intéressantes pièces à conviction que Richard Wagner nous ait laissées dans ses confessions épistolaires et autres.

Les moralistes et les pharisiens vont avoir beau jeu; mais si réellement *Tristan* est sorti de ces relations peu communes de Richard Wagner avec les époux Wesendonck, on ne pensera pas trop à vitupérer.

O. BN.

(1) Dans les lettres de Richard Wagner à Otto Wesendonck qui ont été publiées, il est en effet question de cette maison.

(2) Wagner se sert ici du même mot *unausgesprochen*, que le landgrave de Thuringe emploie dans *Tannhäuser* en parlant avec sa sœur Elisabeth de l'amour « non déclaré » de celle-ci pour le ménestrel, au retour de la montagne de Vénus.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 7 Décembre 1902

MENTON, yacht à vap., <i>Calanthe</i> , américain, c. Cubben,	sur lest.
CASSIS, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Sammartin,	briques et ciment.
CANNES, b. <i>Marie-Clotilde</i> , fr., c. Rostagni,	vin.
BEAULIEU, yacht à voile, <i>Miss-Marie</i> , fr., c. Rodolier,	sur lest.
CANNES, b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	sable.
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moute,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
NEWCASTLE, vapeur <i>Salamanca</i> , norvégien, c. Hinskisen,	houille.

Départs du 1^{er} au 7 Décembre

NICE, yacht à vap., <i>Calanthe</i> , américain, c. Cubben,	sur lest.
CANNES, b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moute,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
SAINT-RAPHAEL, chaland <i>Marie-Alfred</i> , fr., c. Clementi,	—

AVIS

M. Jean-Joseph GUIZOL, négociant en vins, rue Grimaldi, n° 15, ayant acquis le fonds de commerce que M. VIGNA exploitait à Monaco, boulevard de la Condamine, les oppositions, s'il y en a, devront être faites entre les mains de l'acquéreur, dans la huitaine, à partir de ce jour.

Etude de M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

AVIS

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le 28 avril 1902, réitéré par un autre acte du 20 novembre dernier, M. Jacques-Louis-Zacharie SCOSSA-BAGGI, propriétaire, et M^{me} Emilie BIRON, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ont vendu à M. Pierre-Valentin FACCARO, maître-d'hôtel, et à M^{me} Adrienne NIGOU, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, le fonds d'hôtel-restaurant dénommé *Villa des Fleurs*, qu'ils exploitaient à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard du Nord, dans la villa des Fleurs et dans la villa Louis.

Faire opposition, s'il y a lieu, au domicile élu par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire.
L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mardi 16 décembre 1902, à 2 heures du soir, au 2^e étage de la maison Teckmuller, sise rue de Millo, à la Condamine, Monaco il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un joli mobilier, composé de chambre à coucher, meubles de salon, grandes glaces, tableaux, bibelots divers, pendules, tapis, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 20 décembre 1902, à 9 heures du matin, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que : grandes glaces, tables, chaises, fauteuils, bureau, armoire à linge, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.
L'Huissier, BLANCHY.

A VENDRE

Fonds de commerce de NOUVEAUTÉS MODES et ARTICLES DE PARIS, sis Avenue de la Gare, à Monaco.

S'adresser à M. Cioco, syndic de la faillite BRUYAT.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

A VENDRE

A MONTE CARLO, BOULEVARD DU NORD
(à proximité du Casino)

MAISON MEUBLÉE (susceptible d'être transformée en hôtel), comprenant :

Au rez-de-chaussée : terrasse, vestibule, bureau, salon, salle à manger, magasin, cuisine et 4 chambres.

Au premier étage : 11 chambres, cabinet de toilette et salle de bains.

Au deuxième étage : 11 chambres et cabinet de toilette.

Au sous-sol : Cuisine, pâtisserie, caves, lingerie, buanderie, chambres de domestique et petit jardin.

Eclairage électrique à tous les étages.

S'adresser à M. Cioco, syndic de faillites à Monaco.

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères
fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général
autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU. PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouve dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1902.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Déce mbre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humid ité rela tive moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
1	751. »	750.5	750.4	751.1	751.6	15.2	17. »	16.2	15.3	15. »	75	Sud-Ouest.	Beau.	
2	751.2	751.5	751.3	752. »	752.8	14.5	15.8	15. »	13.8	13.5	66	id.	id.	
3	753. »	753.2	752.1	752.5	753. »	13.5	16. »	14.8	14.7	13. »	66	Nord-Est.	Beau, nuageux.	
4	751.2	751.3	751.5	750.4	750.5	14.5	14.5	14. »	12.2	11.5	62	Sud.	Beau, nuageux, pluie	
5	749. »	749.2	750. »	751. »	752. »	12. »	12.3	12. »	11. »	10.8	57	Est violent.	Nuageux.	
6	754. »	754.2	754. »	753.8	754.1	12.1	12.5	12. »	12. »	10. »	71	Ouest.	Beau.	
7	755. »	756.1	756. »	756. »	756.5	10.2	11. »	10.2	10.5	10.4	77	Est.	Brouillard, nuageux.	
DATES		1	2	3	4	5	6	7						
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima.	17.1	16. »	16.2	14.7	12.5	12.6	11.2					
		Minima.	13.8	13.2	11.8	10.8	10. »	9.2	9.5					

Pluie tombée : 3^{mm} 1/2.